



Abbeville-Saint-Lucien * Ansauvillers * Bacouël * Beauvoir * Blancfossé
 Bonneuil-les-Eaux * Bonvillers * Broys * Bucamps
 Campremy * Catheux * Chepoix * Choqueuse-les-Benards * Conteville
 Corneilles * Croissy-sur-Celle * Domeliers * Esquennoy * Fléchy
 Fontaine-Bonneleau * Froissy * Gouy-les-Groseillers * Hardivillers
 La-Hérèle * La-Neuve-Saint-Pierre * Le-Crocq * Le-Gallet
 Le-Mesnil-Saint-Firmin * Le-Quesnel-Aubry * Maisoncelle-Tuilerie
 Montreuil-sur-Brèche * Mory-Montcrux * Noirémont * Noyers-Saint-Martin
 Oroër * Oursel-Maison * Paillart * Plainville * Puits-la-Vallée
 Reuil-sur-Brèche * Rocquencourt * Rouvroy-les-Merles * Saint-André-Farivillers
 Sainte-Eusoye * Sérévillers * Tartigny * Thieux * Troussencourt
 Vendeuil-Caply * Viefvillers * Villers-Vicomte

Calendrier de collecte des déchets d'octobre 2019 au 4 janvier 2020

Au verso, vous trouverez le calendrier de collecte pour les mois d'octobre, novembre, décembre et jusqu'au samedi 4 Janvier 2020.

Jusqu'à cette date, il n'y a aucun changement dans le jour de collecte.

A compter du lundi 6 Janvier 2020, une collecte robotisée se met en place. Un nouveau bulletin d'information contenant le calendrier 2020 paraîtra d'ici la fin de l'année.

Zoom sur les résultats du tri

2019

L'extension des consignes de tri et la distribution des nouveaux bacs donnent des résultats très encourageants !

De janvier à septembre 2019



968 tonnes
de déchets recyclables
collectées

3 342 tonnes
collectées parties
en incinération

Collecte robotisée

Prenez les bonnes habitudes

2020



D'ici la fin de l'année, vous verrez passer le nouveau véhicule de collecte réalisant des essais.

C'est à partir du lundi 6 janvier 2020 qu'il sera mis en service sur l'ensemble de la CCOP.

Pour que la collecte à l'aide du bras robotisé soit la plus efficace, il faudra que les bacs d'ordures ménagères et les bacs de tri soient correctement positionnés:

- ▶ La poignée et les roues du côté de l'habitation
- ▶ Le couvercle fermé, dans les marquages au sol qui seront prévus à cet effet



OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2020
1 M	1 V	1 D	1 M FERIE
2 M	2 S	2 L	2 J
3 J	3 D	3 M	3 V
4 V	4 L	4 M	4 S Rattrapage
5 S	5 M	5 J	5 D
6 D	6 M	6 V	
7 L	7 J	7 S	
8 M	8 V	8 D	
9 M	9 S	9 L	
10 J	10 D	10 M	
11 V	11 L	11 M	
12 S	12 M	12 J	
13 D	13 M	13 V	
14 L	14 J	14 S	
15 M	15 V	15 D	
16 M	16 S	16 L	
17 J	17 D	17 M	
18 V	18 L	18 M	
19 S	19 M	19 J	
20 D	20 M	20 V	
21 L	21 J	21 S	
22 M	22 V	22 D	
23 M	23 S	23 L	
24 J	24 D	24 M	
25 V	25 L	25 M FERIE	
26 S	26 M	26 J	
27 D	27 M	27 V	
28 L	28 J	28 S Rattrapage	
29 M	29 V	29 D	
30 M	30 S	30 L	
31 J		31 M	



- Rattrapage du mercredi 25 décembre le samedi 28 décembre
- Rattrapage du mercredi 1er janvier le samedi 4 janvier

VERIFIEZ VOTRE JOUR DE COLLECTE



ORDURES MENAGERES: Collecte toutes les semaines

Lundi Abbeville-Saint-Lucien / Oroër

Mardi Beauvoir / Blancfossé / Bucamps / Campremy / Catheux / Chepoix / Choqueuse-les-Benards / Conteville / Croissy-sur-Celle / Fontaine-Bonneleau / La-Neuville-Saint-Pierre / Le-Gallet / Le-Quesnel-Aubry / Montreuil-sur-Brèche / Noirémont / Noyers-Saint-Martin / Reuil-sur-Brèche / Saint-André-Farivillers / Thieux / Vieffvillers

Mercredi Bacouël / Broyes / Corneilles / Doméliers / Froissy / Hardivillers / Le-Crocq / Le-Mesnil-Saint-Firmin / Maisencelle-Tuilerie / Oursel-Maison / Paillart / Plainville / Puits-la-Vallée / Rocquencourt / Rouvroy-les-Merles / Sérévillers / Tartigny

Jeudi Bonneuil-les-Eaux / Esquennoy / Fléchy / Gouy-les-Groseillers / Villers-Vicomte

Vendredi Ansauvillers / Bonvillers / La-Hérelle / Mory-Montcru / Sainte-Eusoye / Troussencourt / Vendeuil-Caply



TRI: Collecte 1 semaine sur 2

Zone 1

Mardi Blancfossé / Bucamps / Catheux / Choqueuse-les-Benards / Conteville / Croissy-sur-Celle / Fontaine-Bonneleau / Froissy / Le-Gallet / Le-Quesnel-Aubry / Noyers-Saint-Martin / Thieux / Vieffvillers / Bois-L'abbé* / Hédencourt*

Mercredi Corneilles / Doméliers / Hardivillers / Le-Crocq / Maisencelle-Tuilerie / Oursel-Maison / Puits-la-Vallée / Troussencourt

Vendredi Ansauvillers / Bonvillers / Chepoix / La-Hérelle / Mory-Montcru / Plainville

* Hameaux de la commune de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS

Zone 2

Lundi Bonneuil-les-Eaux / Esquennoy / Fléchy / Gouy-les-Groseillers / Villers-Vicomte

Mardi Abbeville-Saint-Lucien / La-Neuville-Saint-Pierre / Montreuil-sur-Brèche / Noirémont / Oroër / Reuil-sur-Brèche

Mercredi Bacouël / Broyes / Le-Mesnil-Saint-Firmin / Paillart / Rocquencourt / Rouvroy-les-Merles / Sérévillers / Tartigny

Vendredi Beauvoir / Campremy / Sainte-Eusoye / Vendeuil-Caply / Le-Moulin* / Bois-Re-nault* / Farivillers*

* Hameaux de la commune de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS

PERSONNALISEZ VOTRE CALENDRIER

En fonction de votre lieu de résidence (voir répartition ci-contre) **cochez votre jour de collecte des ordures ménagères :**



- ☐ Lundi
☐ Mardi
☐ Mercredi
☐ Jeudi
☐ Vendredi

et vérifiez votre zone géographique pour la collecte des poubelles de tri :



puis **cochez votre jour de collecte du tri :**

- ☐ Lundi
☐ Mardi
☐ Mercredi
☐ Vendredi

☐ Zone 1 ☐ Zone 2

Les bacs pour les ordures ménagères et le tri sont mis à votre disposition et restent la propriété de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde. En cas de déménagement, vous devez les laisser sur place.

Besoin d'un complément d'information: 03 44 80 84 01 ou service-dechets@cc-oisepicarde.fr

Rappel des consignes de tri

Dans le bac jaune, **tous les déchets recyclables doivent être déposés « en VRAC ».**

Il ne faut pas les emballer dans des sacs plastique fermés !

Pourquoi ?

Les déchets recyclables passent sur un tapis roulant dans le centre de tri et ils sont automatiquement séparés par matière. Les sacs fermés ne peuvent être ouverts et risquent de partir en « refus de tri » et être incinérés.

Un petit geste qui compte !



Conseil pratique

Transportez vos recyclables dans un sac, oui !
...mais videz le contenu dans le bac jaune et si le sac n'est pas trop sale, réutilisez-le pour le même usage; sinon, chiffonnez-le et déposez-le dans le bac jaune.